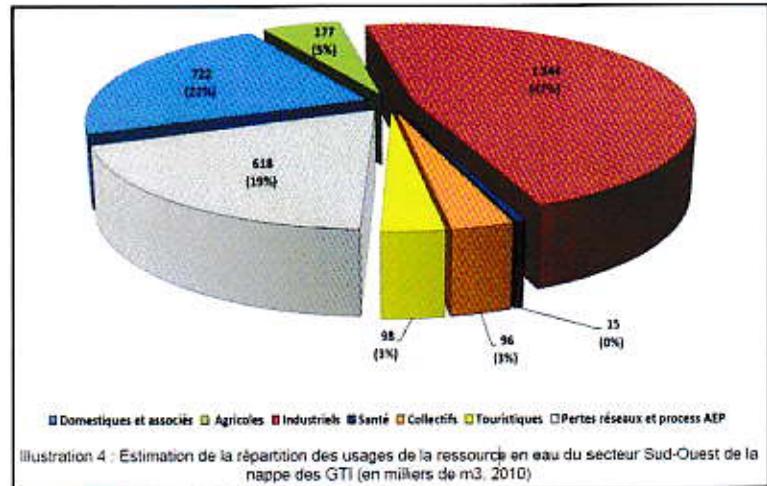
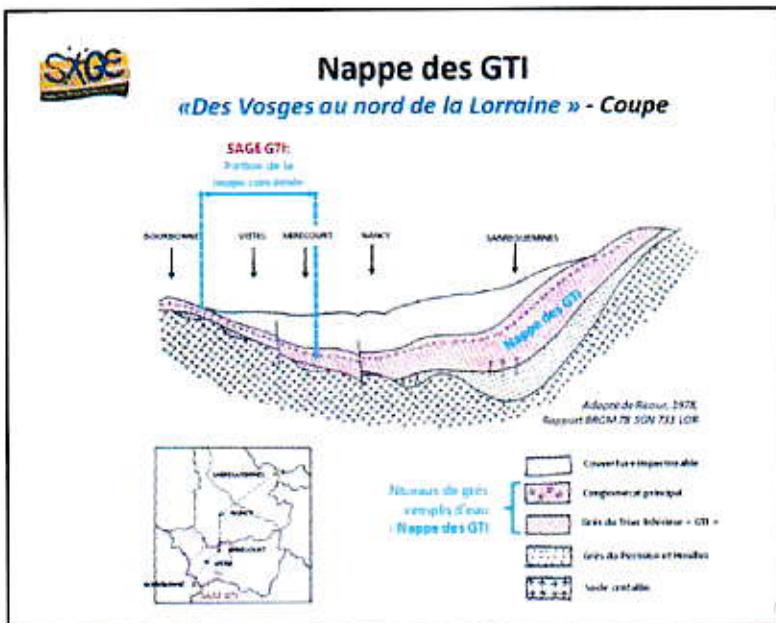


# Vittel-Contrex : Nestlé Waters en eaux troubles

La surexploitation de l'eau potable dans le sud-ouest vosgien par Nestlé Waters et la fromagerie Ermitage est avérée... Résultat : une catastrophe écologique annoncée, des conflits d'intérêts patents organisés par Nestlé. Ces deux industries agro-alimentaires, qui consomment 50% de la ressource en eau potable, sont à l'origine d'un déficit chronique de la nappe d'eau dite « des grès vosgiens » de l'ordre de 1,3 millions de m<sup>3</sup> par an depuis au moins 30 ans.



Les trois associations environnementales<sup>(1)</sup> siégeant à la Commission Locale de l'Eau dénoncent les solutions préconisées par cette commission : économies d'eau pour les usagers, mais aucune pour les industriels, et transfert massif d'eau depuis des secteurs géographiques distants de 30 à 50 km (le groupe Suez est chargé de cette étude). Aucune mesure d'impact environnemental n'a été réalisée, en cette période de réchauffement climatique, alors que le Conseil départemental a provisionné en mars 2016 le financement pour une première tranche de travaux.



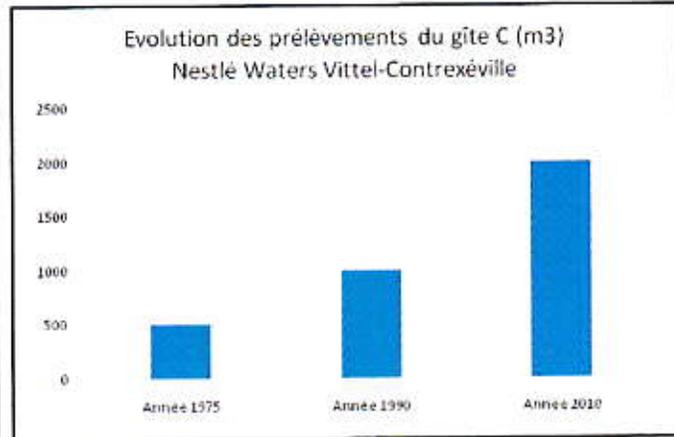
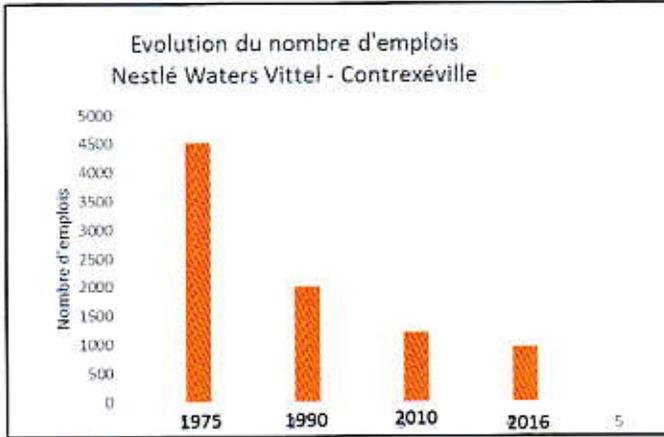
Nestlé Waters a façonné à Vittel son image verte mondiale, mais s'y comporte ici aussi en « extractiviste » : stratégie d'éco-blanchiment d'une part, et mainmise sur la totalité du processus de décision de la politique de l'eau du département d'autre part. En effet, sa filiale Agrivair accapare les terres agricoles et y installe des agriculteurs « bio » pour protéger ses zones de captage.

Mais les conflits d'intérêts sont nombreux et patents...

La conseillère départementale qui préside la Commission Locale de l'Eau est adjointe au maire de Vittel mais surtout l'épouse d'un directeur « environnement » chez Nestlé Waters International, qui préside aussi la Vigie de l'Eau. Cette association, fondée à son initiative et installée par Nestlé, est chargée de façon dérogatoire par le conseil départemental et la préfecture de porter le schéma d'aménagement de l'eau du sud-ouest vosgien. Sur les 11 membres du conseil d'administration de la Vigie de l'Eau, 6 travaillent ou ont travaillé chez Nestlé... !



L'objectif de Nestlé consiste à embouteiller toujours plus pour exporter à l'international. En 1975, la société des Eaux de Vittel produisait 500 millions de bouteilles incluant l'eau minérale et l'eau potable issue des grès vosgiens avec 4500 employés. Aujourd'hui la multinationale produit plus de 2 milliards de bouteilles grâce à la surexploitation de l'eau des grès vosgiens et fait passer ses emplois sous le seuil de 1000 (qu'il est prévu de réduire encore, la cible se situant entre 200 et 300). L'avenir économique est florissant pour la société, sinistre pour le bassin de Vittel et Contrexéville...



Aujourd'hui, Nestlé demande un accroissement de ses prélèvements dans la nappe des grès vosgiens, malgré son mauvais état, sinon il menace de fermer la ligne de production « bonne source » issue de ces grès, considérée comme insuffisamment rentable, et de licencier 200 personnes (comme Nestlé l'a fait en vendant la marque Quézac jugée pas suffisamment rentable). On peut s'interroger toutefois sur le silence de Nestlé au sujet du projet d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, situé à 60 km de Vittel, qui ruinerait l'image de Nestlé - notamment à l'export - dès son ouverture. Y aurait-il des accords entre la multinationale et les pouvoirs publics, qui pourraient encourager cette surexploitation tout en fermant l'œil sur les conflits d'intérêt ?...

**L'EAU**  
Une ressource fragile et convoitée

**Le collectif eau 88**  
Organise une Conférence-Débat

Judi 17 novembre à 20h00  
Espace Andrée Chérid - salle 12  
CONTREXÉVILLE

Les orientations envisagées pour le centre et  
ouest vosgien par les décideurs  
(élus - industriels - administration)  
leurs conséquences  
(environnement - coûts...)

Les alternatives qui s'imposent

Le collectif :  
AVVP - Océan Nature - UIC Que Choisir - Vosges Nature & Environnement  
Philippe LEBLANC et Co. 03 83 81 21 21



Depuis le début de l'année 2016, les associations se sont constituées en un « collectif eau 88 ». Le sujet est très difficile à faire partager au grand public en raison de fortes résistances, tant des pouvoirs publics que des élus et aussi des médias, malgré des conférences de presse, des conférences - débat, une lettre ouverte au Préfet des Vosges et au Président du Conseil départemental, un signalement au procureur de la république pour parvenir à officialiser les conflits d'intérêts.

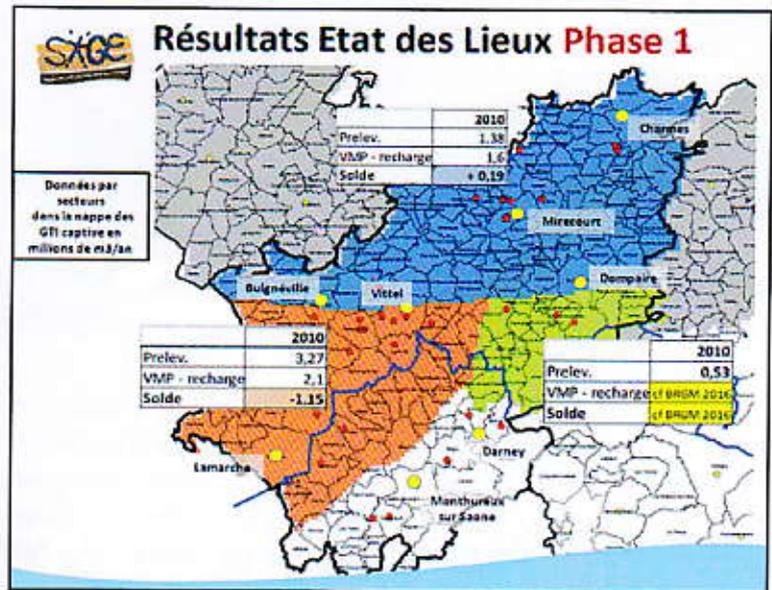
Affiche pour une conférence-débat et dessin de Delambre,  
publié dans le Canard Enchaîné du 27/07/2016



Quant aux nombreux médias nationaux sollicités, un seul a répondu jusqu'à aujourd'hui, un journal satirique bien connu, paraissant le mercredi... Soit le Canard Enchaîné du 27/07/2016 ! Les associations environnementales des Vosges, en lien avec d'autres collectifs se préoccupant de la ressource en eau, ont bien conscience de la nécessité d'agir en convergence, car la situation des Vosges est loin d'être isolée en France, en Europe... avec Nestlé mais aussi d'autres « extractivistes » de l'eau.

Les associations environnementales exigent :

- La destitution de la présidente de la Commission locale de l'eau
- Un moratoire sur les demandes d'autorisation en cours par Nestlé et la fromagerie Ermitage
- Une remise à plat des scénarios possibles en tenant compte des priorités d'usage, en particulier les économies à faire par les industriels
- Que les différentes étapes du schéma directeur des ressources en eau soient rendues publiques et débattues



VOSGES > Environnement

## Ressources en eau : des avancées

La réunion du comité local de l'eau mercredi en préfecture a permis certaines avancées, suite notamment à la mobilisation du collectif Eau 88 en faveur de la nappe phréatique des GTI.

Le collectif Eau 88 était satisfait à l'issue d'un comité local en préfecture mercredi. Photo Eric THIÉBAUT

Les membres du collectif Eau 88 sont ressortis satisfaits du comité local sur l'eau qui se réunissait ce mercredi matin en préfecture des Vosges. Signe peut-être que la mobilisation, les conférences locales organisées un peu partout dans l'Ouest vosgien ont payé. Avant tout, le collectif réaffirme un principe de base : la priorité en alimentation en eau potable doit être donnée aux habitants des Vosges et non pas aux industries. Même si la conservation et la défense de l'emploi reste un objectif important.

Tendu ces dernières années, le dialogue avec les industriels évolue. C'est le cas avec Nestlé notamment. « Il y a une volonté d'ouverture et de concertation », reconnaît Jean-François Fleck. Nestlé a annoncé ce mercredi une baisse de son prélèvement dans la nappe des grès à hauteur de 250 000 litres. Le collectif Eau 88 dénonce l'autorisation de l'exploitation par Nestlé de « Bonne Source », par arrêté ministériel depuis les années 1990.

Plus globalement, il attire l'attention de tous sur la nécessaire protection de notre ressource en eau dans les Vosges. La nappe phréatique du GTI (Grès du trias inférieur) baisse de 30 centimètres par an depuis une trentaine d'années, avec une baisse de 90 cm sur le secteur de Mirecourt certaines années. Le déficit de la nappe est de 1,5 à 1,5 million de mètres cubes.

Les discussions ont été un peu plus tendues avec l'Ermitage. La fromagerie utilise 650 000 mètres cubes par an et a besoin d'une eau très pure pour son fromage. Le collectif Eau 88 demande au moins la mise en place d'une étude qui permettrait de fonctionner en circuit fermé (comme les fromageries en Espagne) et d'économiser de l'eau.

K.T.

- Une place accrue de la société civile dans les instances de débats et de décisions
- Une sécurisation juridique de la marque Vittel et Contrexéville puisque l'on sait qu'à Vergès (Gard) Nestlé avait menacé de partir en emportant la marque Perrier
- Une attention beaucoup plus forte des autorités publiques sur la gestion de la ressource en Eau, bien commun qui devrait redevenir un « commun » et non pas le privilège monopolistique d'une multinationale uniquement préoccupée de son propre profit.

**Bernard SCHMITT**

Quelques avancées ont été obtenues depuis la rédaction de cet article (Vosges Matin du 16/12/2016)

- (1) Les 3 associations environnementales concernées :
- ASVPP : Association de protection des vallées et de prévention des pollutions (<http://www.asvpp.fr/>)
  - ON : Oiseaux-Nature ([www.association-oiseaux-nature.com/](http://www.association-oiseaux-nature.com/))
  - VNE : Vosges nature environnement (<http://vne88.fr/>)

